

Lyon, le 25 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'OFFRE DE SOIN PÉRENNISÉE SUR LE SITE DE LA CLINIQUE EMILIE-DE-VIALAR, LYON 3^E

Michel LE FAOU, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'Urbanisme et Catherine PANASSIER, Maire du 3^e arrondissement de Lyon, se réjouissent qu'une solution ait été trouvée ce matin afin de pérenniser l'offre de soin sur le site de la clinique privée Emilie-de-Vialar, rue Antoine Charial, Lyon 3^e, au travers d'un projet dynamique, résultat d'un travail concerté entre la Métropole et la Ville de Lyon et les acquéreurs du site que ce soit Cogedim ou le Centre Léon Bérard et l'Infirmierie Protestante.

Cogedim se porte acquéreur du nord du tènement où le bâtiment existant rue Antoine Charial sera préservé. Par ailleurs, les acquéreurs de la clinique : le Centre Léon Bérard et l'Infirmierie Protestante se sont engagés à maintenir l'emploi. Un travail caractéristique du partenariat entre le public et le privé porté de longue date par la Métropole lyonnaise.

Service presse

Nicolas Perez

nicolas.perez@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59